

**Jaume Guillamet**

*Université Pompeu Fabra, Barcelone*

## **L'OMBRE DU FRANQUISME : POLITIQUE, MÉMOIRE ET MÉDIAS**

Trente années sont passées depuis la fin *définitive* de la dictature et l'approbation de la Constitution de 1978. Après trente-sept ans de franquisme en Espagne, l'ombre de ce régime revient sur la vie politique de façon régulière. Si cette ombre est difficile à apprécier sur la vie sociale, elle est plus visible sur le débat politique, alors que la démocratie a gagné en Espagne une longévité, une profondeur et une stabilité jamais connues à l'époque contemporaine. Le seul problème, grave et sanglant, le terrorisme basque, semble en voie d'extinction, mais occupe toujours l'actualité politique espagnole.

La démocratie serait-elle donc en danger ? Pas à entendre le discours politique libéral et démocratique de la droite, représentée par le Parti populaire (PP). Pas si l'on tient compte de l'insignifiance des manifestations rituelles de l'extrême droite nostalgique à l'occasion de quelques commémorations. Tout discours politique contraire à la démocratie a disparu et le contexte n'est pas favorable à ce type de mouvement. L'armée, qui avait été l'instrument principal de la dictature franquiste, après une guerre civile extrêmement cruelle, n'est plus aujourd'hui qu'un instrument professionnalisé de la politique de défense du gouvernement. Elle ne détient ni la capacité à faire tomber le régime démocratique, ni

la possibilité de s'imposer à la population. La suppression du service militaire obligatoire a été décidée, on s'en souvient, par le premier gouvernement de José María Aznar.

### **L'ombre du franquisme**

L'ombre du franquisme se projette toutefois d'une autre façon. Deux éléments sont les plus visibles. Le premier est le maintien de positions idéologiques irréductibles de la part des secteurs sociaux et politiques héritiers ou continuateurs des vainqueurs de la guerre civile, avec l'opposition du PP à la « Loi sur la mémoire historique », approuvée par les députés le 1<sup>er</sup> novembre 2007<sup>1</sup>. Le deuxième est le refus de l'Église catholique de reconnaître une quelconque responsabilité dans la mort des républicains durant la guerre civile. Elle avait pourtant officiellement soutenu les insurgés puis le général Franco pendant quatre décennies<sup>2</sup> ! La béatification massive de 498 victimes des persécutions de religieux (et de religieuses) – à l'exception des prêtres basques morts du côté franquiste – a été célébrée au Vatican le même jour

que la commémoration, en Espagne, du 25<sup>e</sup> anniversaire de la première victoire électorale du Parti socialiste ouvrier espagnol (PSOE), le 28 octobre 1982.

L'intervention politique de l'Église catholique s'est accentuée sous les deux gouvernements du PP avec José María Aznar, et elle s'est transformée en une forte opposition depuis le retour du PSOE au pouvoir avec José Luis Rodríguez Zapatero. Les évêques ont été en tête de la protestation – et des manifestations de rue – contre l'application des lois progressistes votées ces dernières années, en particulier celles concernant les mariages homosexuels et l'éducation à la citoyenneté (par exemple, la récente Loi sur la mémoire historique).

Mais les pressions politiques du PP sur la justice et les institutions posent des questions plus structurelles. Elles témoignent du peu de respect de la Constitution et de la division des pouvoirs. Après la déroute électorale du 14 mars 2004, on a essayé d'attaquer l'action des tribunaux durant les quelques jours qui suivirent le terrible attentat d'un groupe islamiste à la gare d'Atocha de Madrid (11 mars 2004), afin de conforter la déclaration du gouvernement de droite attribuant sa responsabilité à l'ETA. Des obstacles ont été continuellement posés à la rénovation du Conseil général du pouvoir judiciaire comme au fonctionnement normal du Tribunal constitutionnel. Celui-ci, à la fin de 2007, a opéré une grave obstruction et il en a résulté une importante perte de prestige pour l'institution. Le Haut Tribunal des garanties constitutionnelles a dû faire face à un recours du PP destiné à obtenir une résolution négative sur le nouveau statut d'autonomie de la Catalogne, désapprouvé par la droite au Parlement. Autres symptômes très nets du climat politique actuel en Espagne : des phénomènes d'incompréhension et de refus intransigeant des nationalités – que ce soit dans le domaine politique ou dans les domaines culturel et linguistique (malgré les différences de situations entre le Pays basque et la Catalogne) – ont fait leur réapparition.

Le PP a choisi une politique d'opposition frontale à la politique antiterroriste du gouvernement Rodríguez Zapatero et aux tentatives de dialogue destinées à mettre fin à la violence, ce qui constitue une rupture par rapport à la politique d'alliance entre les gouvernements et l'opposition, sur ces sujets, depuis la « Transition ». Pour le PP, la réponse à la demande d'autonomie du Pays basque ne peut être que policière. Même opposition frontale face au statut d'autonomie de la Catalogne de 2006, opposition qui a été accompagnée de campagnes de rejet et de mépris du catalanisme<sup>3</sup>.

Pour le Parti populaire, la politique d'autonomie des régions inscrite dans la Constitution de 1978 constituerait un modèle dépassé, sans possibilité d'évolution. Ce discours néo-nationaliste espagnol met l'accent sur l'unité indivisible de l'Espagne et insiste sur la suprématie de la langue espagnole sur les autres langues constitutionnelles. Ce discours tend à marginaliser les mouvements nationalistes basques et catalans aux limites de la Constitution, alors qu'ils occupent la moitié ou plus des espaces électoraux respectifs. En revanche, les formulations fédéralistes, comme celle de Pasqual Maragall, ancien maire de Barcelone et dernier président de la Généralité, qui dominent dans le Parti des socialistes de la Catalogne (PSC), rejoignent certaines des positions du PSOE sur l'Espagne pluraliste.

## **Retour sur la « Transition »**

L'ombre du franquisme, réapparu au tournant du nouveau siècle, contraste avec l'image de la « Transition » espagnole, dont le retour à la démocratie a été présenté dans le monde comme un exemple digne d'imitation, en particulier pour les processus de sortie des dictatures. Comment expliquer ce changement de scénario ? Le Parti populaire et les partis majoritaires des années

critiques de la Transition, ceux qui ont inspiré les principes et règles du jeu de la Constitution de 1978, sont très marqués par le franquisme. Le président de l'Alliance populaire (AP), Manuel Fraga Iribarne, était un ancien ministre de Franco et il a voté contre l'article 7 qui concernait les autonomies. Il est nécessaire de se rappeler que l'AP était le quatrième groupe parlementaire, derrière l'Union du centre démocratique (UCD) d'Adolfo Suárez, le PSOE de Felipe González et le Parti communiste d'Espagne (PCE) de Santiago Carrillo.

Des différences significatives entre le centrisme réformiste de l'UCD et la droite aujourd'hui libérale du PP s'expliquent par leurs origines. Une fois au gouvernement, Adolfo Suárez a créé un parti pour gérer la transition vers la démocratie ; il y a réuni des anciens franquistes, des démocrates-chrétiens et des sociaux-démocrates tandis que le mouvement Alliance populaire était composé d'anciens ministres de la dictature, parmi lesquels Arias Navarro, dernier Premier ministre de Franco et le premier du roi Juan Carlos. Arias Navarro proposait un programme légèrement réformiste. La crise et la disparition du parti centriste d'Adolfo Suárez permettront au PP de récupérer l'espace politique du centre et de parvenir au gouvernement entre 1996 et 2004, sur la base d'une vision restrictive et défensive de la Constitution. Au cours des dernières années, le PP s'oppose à toute réforme proposée par la gauche et par les nationalistes basques et catalans. Sa conception d'une nation immuable rappelle celle de Franco et ses « Principes fondamentaux du mouvement national ».

Trente années après la Transition, les deux grands partis espagnols s'opposent sur l'esprit et la lettre des réformes. Le PSOE en appelle au dialogue et au consensus sur les grandes questions. Il propose une réforme constitutionnelle qui prendrait en compte les grands changements récents : l'appartenance à l'Union européenne, la possibilité pour les femmes d'accéder à la

Couronne, la structuration des autonomies, le rôle du Sénat et du Parlement, et enfin le dialogue entre les communautés autonomes. Pour le PP, qui refuse toute négociation, la Transition aurait tourné la page du passé. Il ne voit pas la nécessité de revenir sur la mémoire historique et il s'oppose à l'exigence de réparation des victimes républicaines de la guerre civile et des victimes du franquisme.

Le PP s'oppose à l'excavation des fosses communes destinée à localiser, identifier et donner une sépulture digne aux corps des personnes mortes et assassinées pendant et à la fin de la guerre civile. Il la juge contraire à l'esprit de la Transition. La Loi sur la mémoire historique est rejetée également par l'Église catholique, qui considère qu'elle ne servirait qu'à ouvrir à nouveau les blessures du passé. Inversement, certains reprochent à la période de la Transition d'avoir contribué à effacer la mémoire. Quelques partis de gauche et associations de victimes exigent que l'Église catholique demande pardon et reconnaisse sa responsabilité dans la guerre civile. Esquerra republicana de Catalunya (ERC), parti aujourd'hui indépendantiste<sup>4</sup> qui a dirigé la Généralité catalane pendant la II<sup>e</sup> République, voudrait également que le roi Juan Carlos demande pardon pour le franquisme, la décision de Franco de négliger les droits dynastiques de son père lui ayant valu son trône. PP et ERC sont par ailleurs les seuls partis qui n'ont pas voté en faveur de la Loi sur la mémoire historique, chacun pour des raisons très différentes.

Certains exemples nous permettent de comprendre les questions qui se posent. Ainsi, la demande de retour à ses propriétaires de documents officiels et privés que les autorités s'étaient appropriés à la fin de la guerre civile en Catalogne et avaient gardés jusqu'à présent dans les archives de la guerre civile à Salamanque avait rencontré, dans les années 1970, une réponse favorable de la part du gouvernement. Or, la dévolution de ces archives n'avait toujours pas commencé en 2006 ! La décision

avait été contestée par les autorités locales et régionales du PP. Manifestations, résolutions administratives et recours judiciaires s'étaient succédé pour défendre la conservation de ces « biens », considérés comme un légitime « butin de guerre ».

Le mouvement actuel pour la revendication et la réparation des victimes de la guerre civile et du franquisme a trouvé récemment une source d'inspiration très forte, dans la période qui a suivi la chute des dictatures en Argentine et au Chili. De nombreuses familles et victimes avaient souvent trouvé refuge en Espagne. L'action de la justice espagnole et la poursuite judiciaire du général Augusto Pinochet et de plusieurs militaires argentins et chiliens ont été un important point de départ. Les références aux mesures de réparation de l'Allemagne à l'égard des victimes du nazisme se sont multipliées. Cependant, quelques critiques ont porté sur le fait que la Loi sur la mémoire historique ne permettait pas de mettre en cause les dirigeants et les fonctionnaires du franquisme, en particulier les militaires et les policiers, c'est-à-dire les auteurs de la persécution politique et sociale. Ils demeuraient protégés par l'amnistie politique de 1977.

## Espace public, histoire et médias

Les monuments érigés par le franquisme ont été utilisés comme une mémoire publique après la guerre civile, cette mémoire-monument n'a pas du tout disparu de l'espace public. La suppression ou la reconversion de ces monuments a été réalisée discrètement de façon non systématique et inégale selon les villes et les traditions politiques locales. Chaque fois qu'une place a disparu ou qu'une des nombreuses statues équestres de Franco a été arrachée, et malgré toutes les précautions prises, il a fallu affronter des critiques de la droite. Cela s'est fait parfois de nuit ou avec des motifs techniques.

La Loi sur la mémoire historique établit qu'il faut dorénavant se débarrasser des symboles de l'ancien régime, noms de rues ou bâtiments et également de certaines églises, à l'exception toutefois des lieux détenant une quelconque valeur historique ou artistique. Au centre même de Barcelone se trouve encore – mais sans la dédicace – un monument érigé en 1967 à la mémoire de José Antonio Primo de Rivera, fondateur de la Phalange espagnole. Celui-ci se trouve au carrefour de l'avenue Josep Tarradellas et de la place Francesc Macià, deux anciens présidents de la Généralité républicaine. Le changement des noms franquistes des rues et des places fut réalisé de façon systématique dans quelques villes, après les premières élections municipales démocratiques, en 1979. Néanmoins, dans certains endroits, demeurent encore des rues portant le nom du Caudillo et d'autres personnalités de la dictature. On trouve encore à la porte de certaines églises, des pierres commémoratives en hommage aux « *caídos por Dios y por España* » (les victimes du côté franquiste) avec des listes de noms. Dans quelques villes, certaines furent effacées et dédicacées à tous les morts de la guerre civile.

En revanche du côté de l'histoire, la mémoire républicaine a été écrite de façon pleine et assurée. À la première génération d'hispanistes – comme Raymond Carr, Hugh Thomas, Edward Malefakis, Stanley G. Payne, Gerald Brenan, Ronald Fraser ou Gabriel Jackson qui ont établi une version scientifique de la guerre civile espagnole – a succédé une nouvelle génération d'historiens espagnols, comme Jaume Vicens Vives, Pierre Vilar ou Manuel Tuñón de Lara qui ont réalisé dans les années 1980 une série importante de publications sur l'histoire contemporaine de l'Espagne, en particulier, sur la II<sup>e</sup> République et la guerre.

De nouvelles générations ont élargi la connaissance de l'histoire à de multiples domaines : les partis politiques et les syndicats, le système électoral, les statuts d'autonomie, l'action rénovatrice du gouvernement

républicain quant à l'armée, l'agriculture, l'éducation et les conflits sociaux et religieux. Ainsi, l'étude des représentations, l'histoire des dirigeants et des apports de la III<sup>e</sup> République sont maintenant scientifiquement établis. Certes, quelques ouvrages ayant eu l'intention de dédouaner la droite, l'armée et l'Église catholique de la responsabilité du putsch militaire de 1936 ont obtenu dans les dernières années un certain impact médiatique, mais ils n'ont eu aucune incidence dans le domaine scientifique.

Au contraire, a été salué l'apport d'une nouvelle vague d'auteurs étrangers comme Anthony Beevor avec sa nouvelle histoire de la guerre, Paul Preston et ses biographies du général Franco et du roi Juan Carlos I, et également son dernier ouvrage sur les correspondants de la guerre civile, mais aussi Ian Gibson, et ses biographies de Federico García Lorca, de Salvador Dalí et d'Antonio Machado. Ces jeunes historiens espagnols s'intéressent maintenant plus particulièrement à l'étude de la répression politique et sociale de l'après-guerre.

Néanmoins, les travaux de ces historiens ont bénéficié d'une diffusion limitée et inégale dans les médias (à l'exception de quelques revues et programmes spécialisés). Ces médias, en effet, ont vu leur rôle se transformer à partir de 1975, par l'effet d'un double changement politique et économique. La nouvelle liberté de la presse a aidé à la rénovation de la presse espagnole, mouvement initié par la loi de 1966 comme par la reconversion de la radio et télévision de gouvernement en médias démocratiques. Mais la privatisation d'une grande chaîne départementale, de journaux et de radios phalangistes, la création d'un paysage audiovisuel dans les régions autonomes (notamment au Pays basque et en Catalogne), la libéralisation de la radio et, plus tard, de la télévision ont joué également un rôle loin d'être négligeable dans les mutations de la presse espagnole.

Si on ajoute l'impact des changements technologiques de l'imprimerie électronique et du processus de

concentration du capital des entreprises multimédias, (sans parler de l'apparition d'Internet), le résultat est un changement sans précédent de la structure des médias en Espagne. Dans ce contexte, l'Église catholique a gagné un vrai pouvoir médiatique malgré qu'elle ait perdu, à la fin du franquisme, les journaux qu'elle détenait à Madrid et dans quelques capitales régionales. Maintenant, les évêques sont propriétaires d'une chaîne de radio, la *Cadena de ondas populares españolas* (COPE), qui s'est installée depuis les années 1990 au centre de la vie politique. Dans une situation d'influence croissante des médias sur l'action politique des partis, la COPE fait le jeu du PP, et régulièrement, critique le PSOE, les nationalismes basque et catalan et même la monarchie.

## **Des médias au cœur des enjeux de mémoire**

C'est dans ce contexte qu'il faut évoquer le rôle des médias dans les retours de mémoire qui concernent l'époque républicaine et la guerre civile. Les affinités politiques des principaux journaux, la rénovation des structures de la presse régionale, les liens des radios et télévisions publiques avec le gouvernement, la vocation commerciale des radios et télévisions privées et la légèreté générale des contenus des médias qui accordent une priorité au passe-temps et au spectacle permettent de comprendre pourquoi l'histoire et l'exercice de la mémoire ne sont pas *prioritaires* dans les médias.

C'est le cas également dans la politique des différents gouvernements locaux, à l'exception de ceux de la Catalogne et du Pays basque, avec des différences notables dans ces deux régions. La Catalogne est la seule partie de l'Espagne où la tradition politique vaincue pendant la guerre civile a été installée à nouveau au cœur de la vie publique ; c'est le seul territoire où a été

rétablie une institution républicaine, la Généralité. En 1931, le nom et la tradition de cette institution médiévale née dans le cadre confédératif du Royaume d'Aragon avaient été adoptés, après que la République catalane eut été proclamée à la chute de la monarchie ; la II<sup>e</sup> République espagnole s'était, alors, déclarée fédérale. La continuité institutionnelle de l'autonomie républicaine sous la monarchie constitutionnelle, avec le retour du président exilé en France, devient en Catalogne le discours politique officiel. Le franquisme a donc été jugé comme responsable de cette longue parenthèse négative et la tradition républicaine a été, au contraire, exaltée comme respectueuse de l'autonomie. Tous les médias – radio et télévision publiques catalanes, programmes catalans de l'audiovisuel public espagnol (tous en langue catalane), presse quotidienne – mettent l'accent jour après jour sur cette idée.

Le Pays basque constitue l'autre espace politique et institutionnel spécifique. L'autonomie basque n'a pas du tout la même histoire que la Catalogne. Il n'y a pas le même lien entre l'institution républicaine et la région ; il n'y a pas eu de retour d'un président exilé. Néanmoins le Parti nationaliste basque, qui occupe depuis 1980 la présidence du gouvernement autonome, est aussi une force politique qui fut mise en déroute en 1939. La radio et la télévision publiques basques, avec des programmes en basque et en espagnol, diffusent un discours politique et culturel d'exaltation de la tradition nationaliste et eux aussi présentent négativement le franquisme.

Tous les médias audiovisuels, ceux du service public espagnol comme ceux des régimes autonomes de Galice, d'Andalousie, de Madrid ou de la Communauté valencienne, exaltent le système démocratique fondé sur la Constitution de 1978 avec la monarchie comme vecteur d'unification. La charge critique contre le franquisme est moins accentuée et moins constante, et le cadre historique moins défini. Les antécédents de la monarchie et sa chute le 14 avril 1931 ne sont évoqués qu'en cas de

nécessité, en particulier lorsque sont abordés l'histoire ou le profil familial du roi Juan Carlos I. La tradition républicaine de la gauche espagnole est essentiellement convoquée comme paysage de fond des meilleures traditions culturelles et artistiques. Il faut ajouter que la société espagnole en général n'a pas travaillé, ni sur la mémoire nationale, ni sur la question des réparations après les épurations politiques appliquées sur des fonctionnaires et des professionnels pendant la période franquiste<sup>5</sup>.

Le PSOE, parti aux racines républicaines les plus assurées, s'est abstenu de voter l'article de la Constitution établissant la monarchie. Pendant les treize années de gouvernement de Felipe González (1982-1996) les socialistes ont laissé de côté toute tentative de récupération de la mémoire républicaine, dans leur souci de renforcer et de consolider la démocratie et même la monarchie constitutionnelle. L'arrivée des socialistes au pouvoir marquait la victoire politique des vaincus de la guerre civile. Pourtant, aucun des présidents de la II<sup>e</sup> République, ni Niceto Alcalá Zamora, ni Manuel Azaña – noms parfaitement inconnus de la majorité des Espagnols – n'étaient socialistes.

En revanche, le gauchiste Francisco Largo Caballero et le pragmatique Juan Negrín, qui ont été les principaux chefs du gouvernement, étaient socialistes. Leurs noms – également inconnus aujourd'hui pour la majorité des Espagnols – n'ont toujours pas été réhabilités officiellement. Par contre, le président catalan Lluís Companys, fusillé par Franco en 1940, est l'objet chaque année d'un hommage officiel du gouvernement autonome. En 2004, la vice-présidente du gouvernement espagnol a, elle aussi, accompagné cette commémoration. Lors de sa victoire électorale de 2004, José Luis Rodríguez Zapatero a évoqué la figure de son propre grand-père, le capitaine Juan Rodríguez Lozano, mort, l'été 1936, du fait de sa loyauté à l'égard de la République.

Dans les huit années qui se sont écoulées après la défaite de Felipe González devant José María Aznar (1996), le climat politique s'est nettement tendu. La crispation voulue par le PP avait contribué à faire tomber le gouvernement dirigé par un Parti socialiste affaibli par des affaires de corruption. Le cabinet Aznar avait opté pour une lutte politique très dure, qui s'est propagée aux médias, et que symbolise la guerre dite « digitale » de la compagnie Telefonica – privatisée et accordée à des amis d'Aznar – contre le groupe Prisa et son journal *El País*.

L'initiative d'une Loi sur la mémoire historique arriva donc pendant une période difficile. Ni le PP ni l'Église catholique n'ont montré de sensibilité ni d'intérêt devant cette initiative. Ils y ont vu un nouveau prétexte de confrontation contre le cabinet socialiste ; le PP était décidé à résister à la victoire socialiste qui l'avait écarté du pouvoir, après les attentats du 11 mars 2004. De l'autre côté, les béatifications massives des victimes de la persécution religieuse décidées par l'Église catholique ont été interprétées comme une provocation. Le résultat est une loi volontariste, qui ne satisfait personne, ni les héritiers des vainqueurs ni les survivants et les familles des vaincus. La Loi du mémorial démocratique

approuvée elle aussi en novembre 2007 au Parlement autonome de la Catalogne – le PP étant le seul parti à voter contre – a mené à un résultat différent.

On aurait pu croire, après tant d'années, que le climat politique et social des années 1980 allait être plus favorable à la récupération de la mémoire. Mais c'était une illusion. À l'époque, le PP n'avait pas encore la force qu'il a aujourd'hui. L'Église catholique soutenait des secteurs sociaux favorables à la démocratie, à un point tel que le cardinal Tarancón (archevêque de Madrid et président de la Conférence épiscopale) avait été publiquement insulté et menacé par l'extrême droite dans l'exercice de son ministère. De façon prioritaire, le premier gouvernement socialiste s'était appliqué à neutraliser, moderniser et professionnaliser l'armée.

Quant à la société, elle n'a pas non plus été très active dans l'élaboration de la mémoire républicaine. L'ombre du franquisme plane de nouveau sur l'Espagne. Les attitudes d'intransigeance et d'ostracisme, alimentées par le feu de la confrontation politique, sont revenues, ne craignant pas de mettre en jeu et en danger quelques valeurs essentielles : ces valeurs essentielles obtenues grâce au consensus constitutionnel de la Transition, et confortées par les institutions de l'État.

## NOTES

1. La Loi sur la mémoire historique (*Ley de la Memoria histórica*, ou *Ley de extensión de derechos a los afectados por la Guerra civil y la dictadura* : loi d'extension des droits aux victimes de la guerre civile et de la dictature) vise à reconnaître les victimes du franquisme. La loi trouve ses origines dans la création par décret, le 10 septembre 2004, d'un comité interministériel chargé d'étudier la situation des victimes de la guerre civile et du franquisme et d'œuvrer en vue de leur « réhabilitation morale et juridique ».
2. Sur la question des victimes, il y a une large bibliographie, mais la synthèse la plus intéressante est l'ouvrage coordonné par S. JULIÀ, S., *Victimas de la guerra civil*, Madrid, Temas de hoy, 1999. On pourra aussi lire : Casanova, 2002 ; La Fuente, 2003 ; Vega Sombría, 2003 ; Vinyes, 2003. Pour connaître le rôle de l'Église catholique pendant la guerre civile, voir l'ouvrage de l'historien et moine du monastère de Montserrat, Hilari Ragner (2001).

## Jaume Guillamet

3. On a également assisté à une demande de boycott de produits catalans comme le « *cava* » (une sorte de champagne) à Noël 2005.
4. Depuis 2003, l'ERC fait partie à nouveau du gouvernement autonome, en coalition avec le Parti des socialistes de Catalogne (qui préside le gouvernement autonome) et le Parti éco-socialiste - Initiative pour la Catalogne - Verts.
5. Sur la répression franquiste à l'université, voir le livre de Jaume Claret Miranda (2006). Pour la répression à l'école, voir le livre de Francisco Morente Valero (1997).